



## **Maat Pharma**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2022

**Attestation du commissaire aux comptes sur les informations  
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de  
commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux  
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le  
31 décembre 2022**



## Maat Pharma

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

### **Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'Assemblée Générale de la société Maat Pharma,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du directeur général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à € 1 011 953 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.



La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Lyon, le 29 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Lionel Denjean



MaaT Pharma  
70 Avenue Tony Garnier  
69007 Lyon  
Tél : +33 (0) 4 28 29 14 00  
Fax : +33 (0) 4 28 29 80 43

Ernst & Young et Autres  
Monsieur Lionel Denjean  
10-12 boulevard Vivier Merle  
Tour Oxygène  
69003 Lyon

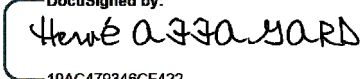
Lyon, le 23 mars 2023

### Attestation sur les rémunérations – Exercice clos le 31 décembre 2022

Monsieur

Nous vous confirmons que le montant des frais et émoluments alloués directement ou indirectement aux 5 personnes les mieux rémunérées de notre société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et s'élevant à 1 011 953 euros, est en accord avec les livres et la copie des imprimés 2067 et DSN se trouvant dans les dossiers de la société.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

DocuSigned by:  
  
19AC479346CF422...  
Hervé Affagard  
Directeur Général